

Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 6 juillet.....	p 2
Gros Plan : L'éclairage du stade...	p 3
Nouveaux textes pour l'intercom munalité.....	p 3
Parlons en.....	p 3
Palmarès des maisons fleurie	p 4
Activités à la M.J.C.....	p 5
La reprise du SCM.....	p 6
FNACA, Cercle des Aînés, Accueil des nouveaux habitants	p 6
Courrier des lecteurs	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda	p 8

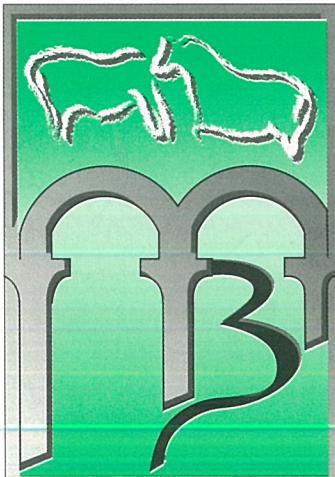


L'été, le bonheur de s'envoyer en l'air...
(Photo Alain PORTE)

BULLETIN

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 204
Septembre
2001



LE MOT DU MAIRE : Bon courage et bonne rentrée à tous.

L'été touche à sa fin entraînant la fin des vacances, reprise de la scolarité, reprise de l'activité économique.

La vie économique sur notre commune.

Au cours des mois écoulés,, nous avons constaté avec plaisir la création de deux nouvelles activités en centre bourg, un artisan cordonnier avec création d'objets en cuir et une agence immobilière.

Hélas cet été, nous avons déploré la fermeture du commerce de matériaux divers de construction à la zone d'emploi. Cette société continue cependant d'exercer sur Chateauneuf .

Cette zone d'emploi va cependant encore se développer puisque le groupe LIPPI envisage l'implantation d'une nouvelle unité de fabrication.

Nous ne pouvons que nous féliciter du choix fait par l'équipe d'élus en 1989. Grâce à leur initiative de création d'un atelier relais, les frères LIPPI ont pu installer leur activité sur notre commune. Si le souhait des élus est de pouvoir mesurer le retour sur investissement par l'emploi, celui-ci a été largement comblé puisque depuis cette date, nombre d'emplois ont

été créés et beaucoup de postes sont occupés par des monastériens.

Dès 1994, le terrain et les bâtiments ont été rachetés à la commune par l'entreprise, ce qui prouve bien que le risque économique pris par la commune avait été bien mesuré.

Des nouveaux travaux d'aménagement routier sont envisagés sur notre zone afin de favoriser l'accès des poids lourds et de sécuriser la circulation bien évidemment en augmentation sur le site.

Nous avons toujours suivi avec beaucoup d'attention l'expansion de cette industrie et nous participerons prochainement à une réunion de travail organisées en Préfecture avec tous les partenaires concernés par la nouvelle construction d'environ 5000 m² qui devrait entraîner 60 nouveaux emplois sur trois ans.

Nous souhaitons que cette concertation globale soit fructueuse afin d'éviter tout retard dans la réalisation de ce nouveau projet. Bon courage et bonne rentrée à tous.

PROJET TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) DANS LES ECOLES
Le Conseil Municipal approuve le projet d'informatisation des deux écoles de Mouthiers.

La somme de 110 000 francs est prévue au BP 2001 de la Commune pour ce projet.

En ce qui concerne le câblage et la mise en réseau des deux écoles la question sera revue lors de la réunion de septembre.

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de demander l'attribution de la subvention au Conseil Général (5 000 francs par classe).

DOSSIERS DE VOIRIE

Madame le Maire donne le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue au Conseil Général concernant les divers chantiers de voirie :

Rond-point place de la gare :
- subvention 60%

Eaux pluviales Gersac :

- la DDE est chargée d'actualiser l'estimation

Rue des lavoirs :

- à l'étude ; les travaux pourraient être envisagés pour 2002

PARTICIPATION DE LA VILLE D'ANGOULEME AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE MOUTHIERS

Le Conseil Municipal décide de demander à la ville d'ANGOULEME une participation financière aux frais de fonctionnement de l'école élémentaire pour une élève domiciliée à Angoulême et inscrite à l'école élémentaire de Mouthiers pour l'année scolaire 2001-2002.

Cette participation devrait être de l'ordre de 3 500 à 4 000 francs.

ECLAIRAGE DU STADE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis établis par le Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente concernant l'éclairage homologué du stade.

Le Conseil Municipal retient le devis d'un montant TTC de 473 008,83 francs sur lequel la participation de la Commune s'élève à 296 619,25 francs. (voir gros plan page 3).

AUGMENTATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal décide les augmentations budgétaires suivantes :

Pour la commune :

+ 170 000 F en dépenses }

+ 170 000 F en recettes } sortie de l'actif du terrain de la chauveterie (logements HLM)

Pour le service assainissement

+ 6 000 F en dépenses }

+ 6 000 F en recettes } travaux remise aux normes

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR LE PASSAGE AUX 35 HEURES DES PERSONNELS

Un groupe de travail sera constitué pour l'étude du passage aux 35 heures des salariés de la Commune, de la Caisse des Ecoles et du CCAS. Le Conseil Municipal désigne ses représentants en les personnes de Mme FORGERON, M.CHARRIER, M. BARBE, Mme PORTE, Mme VALLAT, Mme LHOMME.

CONSTITUTION COMMISSION PANNEAUX SIGNALISATION

M. NEBOUT, M.BREGEAS, Mme PORTE, Mme DISCOUR constitueront le groupe de travail chargé de la signalisation dans la commune (nom de rues, numérotation ...)

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX CENTRES DE LOISIRS

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a décidé de participer aux centres de loisirs pour les enfants de la Commune à hauteur de 38 francs par jour.

Le Conseil Municipal précise que cette aide s'applique uniquement au centre de loisirs intercommunal Charente Boëme Charraud en ce qui concerne le mois de juillet et à tous les centres de loisirs pour le mois d'août.

OFFICE DE TOURISME DU BLANZACAIS

Le Conseil Municipal décide de participer financièrement à l'élaboration de la plaquette touristique en cours d'élaboration pour la somme de 4 179 francs (pour 2 ans) mais décide de ne pas participer aux frais de fonctionnement de l'Office du tourisme

CRECHE L'ISLE D'ESPAGNAC

Le Conseil donne son accord sur le principe d'inscription d'un enfant de Mouthiers à la crèche de l'Isle d'Espagnac sous condition de non-participation financière de la Commune.

BALLONS LIBRES DE LA VALLEE DE LA BOEME

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'Association pour le décollage de montgolfières depuis " le champ Michel " en ce qui concerne des départs de Mouthiers ou pour des habitants de la Commune.

CLUB OMNISPORTS

COURONNAIS (section cyclisme)

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 300 F à ce Club pour l'organisation de sa course " le tour de la Boëme " traversant la commune de Mouthiers le 9 septembre prochain.

ETAT DE L'ACTIF COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de retirer de l'actif de la Commune les équipements suivants âgés de plus de 5 ans : panneaux de signalisation, matériel informatique, perforateur, tondeuse, balance, mobilier divers.

SERVICE INTERIM CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal décide de signer une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale pour l'affectation de personnel à des missions temporaires, au remplacement d'agents indisponibles.

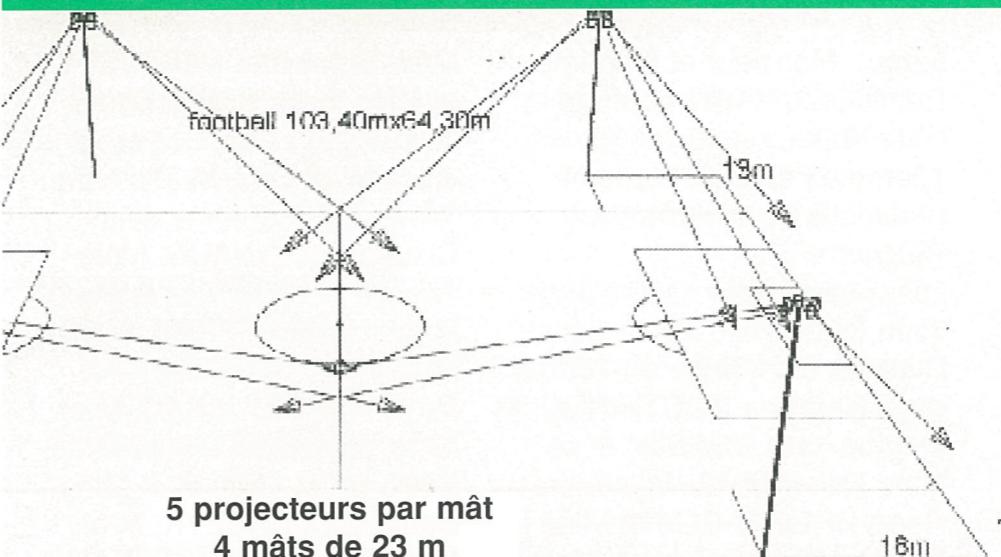
CARRIERES CESAR LAFAURE

Le Conseil Municipal, consulté par Mme le Préfet quant à la déclaration de fin d'exploitation de la carrière de grès ferrugineux aux "Hunauds" et à "Boisgimon", n'émet aucune observation particulière.

JEUX POUR ENFANTS

Suite à une demande d'installation de jeux publics pour enfants sur la Commune, le Conseil Municipal décide de revoir la question en septembre et d'étudier un emplacement idéal ainsi que les mesures de sécurité à prendre.

GROS PLAN L'éclairage du stade



Travaux au Moulin du Duc (Photo Alain Porte)

PARLONS-EN...

Chaque été, nos communes pâtissent du désœuvrement de certaines personnes inactives qui ne trouvent rien de mieux à faire que dégrader les équipements publics. Certains de ces actes, en plus d'être stupides, sont aussi parfois source de mise en danger de la vie d'autrui.

Quand il s'agit de détériorations des équipements électriques, comme il en a été pour le stade cet été, aucune excuse ne vaut pour les auteurs de tels actes imbéciles dangereux pour les enfants qui viennent jouer autour du stade.

Les élus municipaux et les responsables associatifs usagers de ces équipements en appellent à la responsabilité de tous.

Ils confirment leur détermination à faire poursuivre les auteurs de ces dégradations qui mettent en danger la vie des autres.

INTERCOMMUNALITÉ

DE NOUVEAUX TEXTES

Pays, agglomération, communauté, sont des mots qui vont entrer dans le vocabulaire quotidien. Plusieurs loi ont modifié considérablement les possibilités d'animation et d'administration locale.

La loi Voynet a confirmé et précisée ce que seront les Pays que la loi Pasqua de 1995 avait créé. Sur la base du volontariat, les Pays favorisent le dialogue et les projets entre ruraux, périurbains et urbains. Par le biais du Contrat de Pays, l'État et la Région garantissent les moyens nécessaires à la réalisation d'un projet fédérateur.

La loi Chevènement poursuit dans l'incitation à la coopération intercommunale grâce notamment à des transferts financiers accrus de l'État vers les nouvelles communautés d'agglomérations. Elle permet également aux communautés de communes volontaires de recevoir une Dotation Globale de Fonctionnement plus élevée si celles-ci font le choix d'unifier leurs taxes professionnelles. La taxe professionnelle devient, de fait, la ressource fiscale principale de ces communautés de communes.

La loi Gayssot-Besson dite loi Solidarité et Renouvellement Urbain vise à maîtriser le développement urbain, assurer le développement rural. Il s'agit notamment de préserver les espaces affectés aux activités agricoles, forestières, à la protection des espaces naturels et des paysages. Cette loi institue de nouveaux documents d'urbanisme : les schémas de cohérence territoriale (SCOT), les plans locaux d'urbanisme (PLU), les cartes communales. Nous reviendrons sur ces nouveaux outils d'urbanisme au cours des prochains mois.

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Maisons fleuries

1er : Mr et Mme Julio GONCALVES rue de la Boëme
2ème : Mrr Gaston MONGALVY rue de la Boëme
3ème : Madame Jacqueline BREGIER rue de la Boëme
4ème : Mr et Mme James CHIRON rue de la Boëme
5ème ex æquo : Mr et Mme Michel HUE impasse de la fontaine
5ème ex æquo : Monsieur et Madame Claude GACHINOIS route de la Rochandry
7ème : Monsieur Yvon TRIAUD route de la Rochandry
8ème : Mme Renée RIBEIRO impasse de la fontaine
9ème : Mademoiselle Marie-Laure BARRAUD le Rosier

Jardins fleuris

1er : Mr et Mme Jean PELLET route de la côte à bournet
2ème ex æquo : Monsieur et Madame Gilbert HILAIRET rue de la Boëme
2ème ex æquo : Mr et Mme Pascal LEOUTRE lesReigniers
2ème ex æquo : Mr et Mme Jean-Claude HERAUD impasse de Bournet
2ème ex æquo : Mr et MmeRené BLEUVAIS route de Fouquebrune
6ème ex æquo : Mr et Mme Jacques DEDIEU rue de la Boëme
6ème ex æquo : Mr Mme Marcellin NICOLEAU la Bussière
8ème : Mr et Mme Guy CAREL lotissement les basses justices

9ème : Monsieur et Madame Rémy GOUMARD route de la côte à bournet

10ème ex æquo : Madame Antoinette CHAGNAUD les Reigniers

10ème ex æquo : Mr et Mme Yvan DEGORCE Le Rosier.

Classés du 12ème au 76ème :

Mme Christine BOUTHINON, M et Mme Yves ESSELY, M et Mme René BARS, M et Mme Régis BREGEAS, M et Mme Patrick VALLADE, Mme Marie-Jeanne LAFARGE, M et Mme Jean-Pierre TEXIER, M et Mme Joël BRENON, Mme Christiane COUTURIER, M et Mme Eric GAY,



M et Mme Henry BEYNAUD, Mme Marie-Louise HOUGARD, M et Mme Jean-Pierre

MAUTRE M et Mme Jean VAN DEN BUSSCHE, Melle Sylvie DUBOIS, M et Mme François LAFARGE, M et Mme Albert GERMON, M et Mme Siméon PROUTEAU,

M et Mme Guy ROUSSEAU, M et Mme Raymond GLAPPIER, Mme Marie-France CHAUVERON, M et Mme Roger LIVERTOUX, M et Mme Philippe DANIERE,

Mme Antoinette MORISSET, M et Mme Yvon RIVET, Mme Jacqueline EDELY, M et Mme Jules MOREAU, M Michel TAULOU, M et Mme Jean-Claude CHAGNAUD, Mme Andrée THOMAS, M et Mme Marcel LAMAZIERES, M et Mme Alain GESSON, M et Mme Yvan DOUSSAU, M et Mme Yves GILET, M et Mme Emile BASLAND, M et Mme Daniel MULARCZYK, M et Mme Gaston MARCETEAU, M et Mme Daniel BONNET, M et Mme Maxime LUCAS, M et Mme Lucien DENEPPOUX, M et Mme Serge HITIER, M et Mme Claude NICOLEAU, M et Mme André VIDAUD, M et Mme Emmanuel ROBERT, M et Mme André SIERRA, Mme Bérengère CLERFEUILLE, M Yves HOUSSARD, M et Mme Michel CHOTARD, M et Mme Claude LINERS, M et Mme Raymond FAYE, M et Mme René MOUSNIER, M et Mme Daniel LALOI, M et Mme Thierry NICOLEAU, M et Mme Roger GAUTHIER, Mme Marie-Josèphe PASQUIER, M et Mme René BONNET, M et Mme Jean-Marie BENOIT, M et Mme Christian RICHE, M et Mme Jean LACOSTE, Mme Yvonne MOREAU, Mme Lucile MARTYNET, Foyer Résidence, Café de la gare, M et Mme René POTIER, M et Mme Serge TROUBAT.

Fermes fleuries

1er : Mr et Mme Bernard GROLLEAU Gersac
2ème : Mr et Mme Serge GROS le Grand Poineau
3ème : Mr et Mme Michel DEVIGNE la Pradillerie

DES ACTIVITÉS POUR TOUS À LA M.J.C.

EVEIL MUSICAL (enfants)

le samedi de 14 h à 15 h
 Tarif : 180 F/trimestre. Reprise le 29 septembre

INITIATION MUSICALE (enfants)

samedi de 15 h à 16 h
 Tarif : 180 F/trimestre.
 Reprise le 29 septembre

PERCUSSIONS

Disté CAMARA
Enfants jeudi 17H 15 à 17H 45
 tarif : 130 F/trimestre.
 Reprise le 13 septembre
Ados : jeudi 17 h 45 à 18 h 30
 tarif : 160 F(trim.
 Reprise le 13 septembre

GRS (enfants, jeunes) (+ de 8 ans) :

Elisabeth LEBECQUE
 Salle polyvalente de Mouthiers
le mardi et le vendredi 17h/20h
 Inscriptions les 14 et 21 septembre à la salle polyvalente de 17 h 30 à 20 h

Tarif : 170 F/trimestre
 Reprise le 25 septembre

THEATRE (enfants, jeunes)

Béatrice LEVEQUE
 Joyeux jeu théâtral, diction, voix, interprétation
 8-11 ans (initiation)

mercredi de 16 h à 17 h 15
 reprise le 19 septembre
 le 11-14 ans (perfectionnement)
mercredi de 17 h 15 à 18 h 30
 reprise le 19 septembre

INFORMATIQUE

(enfants, jeunes, adultes) : Jean LATHIERE
 (ci-contre)
 Tarif : 110 F/an
 groupes en fonction des inscriptions



TENNIS DE TABLE

(enfants, jeunes, adultes) : Jean-Paul ADAM
mardi -vendredi à 20 h
 Tarif : 150 F/an
 reprise le 4 septembre

PEINTURE-DESSIN

(enfants, jeunes, adultes)
 Initiation peinture, craie, pastels, gouache... travail sur thèmes
 Enfants (6-12 ans) jour à fixer de 17h30 à 18h45
 Réunion lundi 1er oct. à 18h
 Adultes jour et heure à fixer (durée 2 h)
 Réunion lundi 1er oct. 18h30

ESCALADE

(jeunes, adultes)
 école d'escalade "les monastérocs"
 Activité escalade sur SAE et falaise – à partir de 12 ans

Entraînement au gymnase de l'aire couverte de La Couronne
mardi de 17h30 à 19h30
 Sortie falaise suivant planning et météo
1/2 samedi 14 h/18 h

Encadrement initiateur FFME : Jacky BODINAUD
 Ecole escalade sur SAE – A partir de 7 ans contacter le CSCS La Couronne 05.45.67.17.00

Tarif : 400 F/an.
 Reprise le 15 septembre.

CULTURE PHYSIQUE

(jeunes, adultes) Martine BOUTIN
 mardi et vendredi de 18 à 19 h
 Tarif : 190 F/an

Reprise le 12 septembre

THEATRE

(ados, adultes) : Jean Pascal BOUCHARD
mardi tous les 15 jours

CYCLOTOURISME

(adultes) : Roger BREGEAS
 05.45.67.97.13
 Circuits de 40 à 80 km-Tarif : 100F/an + licence UFOLEP
 le dimanche matin

CYCLOSPORTS

(adultes) : C.JACQUE
 05.45.67.40.96
 Tarif : licence UFOLEP

DANSE AFRICAINE

(adultes) : Disté CAMARA
 Débutants
 jeudi de 18 h 45 à 19 h 45
 tarif : 200 F(trim.
 Reprise le 13 septembre
jeudi de 19 h 45 à 21 h 00
 tarif : 250 F(trim.
 Reprise le 13 septembre

TAI CHI CHUAN

(adultes) : Jean-Louis AUTIN
 Technique énergétique chinoise reposant sur l'exécution d'un enchaînement fluide de mouvements lents.
 Tarif : 190 F/trimestre – Reprise le 12 septembre le mercredi à partir de 20 h 30

PEINTURE SUR SOIE

(adultes) : Elise BRENON
jeudi de 14 h à 17 h
 Tarif : 380 F/an

CHORALE

(adultes) " Chœurs de Boëme " (en relation avec Amadeus)
 Chef de chœur : Jacques MAROT
mardi de 20 h 15 à 22 h 15
 Tarif : 330 F/an
 reprise le 11 septembre

RELAXATION – CHI-KONG

(adultes) : Philippe GRIZAUD
mardi de 19 h 30 à 21 h 30
 Tarif à définir
 reprise le 12 septembre

LA REPRISE DU S.C.M. FOOTBALL

Le SCM football a repris le chemin des terrains depuis le 7 août 2001 sous la direction de Florent Rossi, Richard Borrédon et Hervé Failla. Le Club enregistre l'arrivée de 11 joueurs (Christophe Cobérac, Yann Chauvineau, Pierrick Couturier, Jean-Michel Lalande, Laurent Lasnier, Stéphane Martin, Stéphane Meslier, Ludovic Michelet, Cyril Piat, Moussa Soulaimana et Ali Zareb) pour seulement 3 départs (Aurélien Forgeron, Cyril Chardac et Badre Sadik).

Les entraînements se dérouleront les mardi et jeudi soirs à 19 heures 30 pour les seniors.

L'école de foot redémarrera le **mercredi 5 septembre** avec des équipes complètes des débutants aux 15 ans. Les mercredis pour l'école de foot seront planifiés de la façon suivante :

- à 14 h, les débutants avec Yves Lasnier
- à 15 h, les poussins avec Eric Sierra
- de 15 h à 17 h, les benjamins à 9 avec Didier Charrier
- de 18 h à 19 h 30, les 13 ans avec Joël Nebout et Alain Combeaud
- à 18 h, les 15 ans avec Manu Soulat

(P.-S. Les horaires pourront être modifiés).

Pour connaître la catégorie de votre enfant :

Seront débutants, les enfants nés en 1994 et 1995
Seront poussins, les enfants nés en 1992 et 1993
Seront benjamins, les enfants nés en 1990 et 1991
Seront 13 ans, les enfants nés en 1988 et 1989
Seront 15 ans, les enfants nés en 1986 et 1987.

REPAS DU CERCLE DES AINES

Le Cercle des Aînés informe ses adhérents qu'il organise un repas amical le Tarif : 100 francs par personne

Inscriptions et renseignements auprès de Madame SELLER
05.45.67.92.34 Avant le 15 septembre 2001.

INVITATION NOUVEAUX HABITANTS

Le Conseil Municipal et les Associations locales invitent les nouveaux habitants de la Commune à une rencontre conviviale pour une présentation et rencontre avec les élus et les responsables associatifs.

Les personnes qui ne recevraient pas d'invitation personnelle bien que nouveaux habitants sont également cordialement invitées à cette rencontre.

FNACA

Le Comité F.N.A.C.A. de Mouthiers tiendra son assemblée générale

6ème TOUR DE LA BOÈME

Course cycliste interrégionale - 69 km en ligne ouverte aux cadets F.F.C. - **sous le patronage du C.O. COURONNAIS.**

Passage sur la Commune :

Carrefour RD 35-D 12-D 247 6ème km vers 15 heures 08

Carrefour D 427-D 42 9ème km vers 15 heures 15

D12-D107 vers Gersac 38ème km vers 16 heures 02

A Gersac, prime grimpeur 41ème km vers 16 heures 08

Les premières journées seront

- le **9 septembre 2001** :
l'équipe A se déplacera à Segonzac match à 15 h

l'équipe B recevra Chalais à 15 h

L'équipe C recevra Nonac à 13 h 15

- le **23 septembre 2001** :

l'équipe A recevra Chasseneuil) 15 h

l'équipe B se déplacera à Saint-Aulais match à 15 h

- le **7 octobre 2001** :

l'équipe A se déplacera le samedi 6 à Rivières match à 20 h

l'équipe B recevra Chantillac à 15 h le dimanche 7

l'équipe C recevra Voeuil 3 à 13 h 15 le dimanche

Richard Borrédon : 05.45.64.08.89

Laurent Damien : 05.45.66.23.43

Ludovic Nanglard 05.45.61.05.48.

**Dimanche
23 septembre
à 12 heures à la
salle polyvalente**

**vendredi
21 septembre
à 18H 30
Centre Social M.J.C.
place de la gare**

**samedi 6 octobre
à 10 heures 30
salle de la mairie.**

9 septembre 2001
- départ 15 H
avenue de Pasleck
à La Couronne
- arrivée vers 17 H au
même lieu

COURRIER DES LECTEURS

" Notre papeterie "

Souvenirs des petits wagonnets

Sillonnant le chemin pour desservir les ateliers.

J'ai l'impression d'entendre encore la cloche sonner
Comme aux heures cruciales de la journée.

Une même personne était habilitée à l'actionner mutuellement
Et le personnel de jour entrait, sortait, avec le même élan.

Les autres étaient cantonnées à la faction
Et on travaillait le jour de l'Ascension.

Il y avait aussi les petits cabanons pour le kaolin

Servant à fabriquer la pâte, qui était manipulée comme le levain.

Je revois encore le cheminement du séchage du papier couché

Et le bruit des baguettes tombant une à une sur le plancher.

C'était le pesage des feuilles, les seaux de colle similaires au lait

Et tous les hommes avaient l'amour du travail bien fait.

Les femmes étaient spécialisées dans le triage,

Alignées derrière d'immenses tables

de bois, au premier étage.

Derrière les bâtiments stagnent toujours des eaux de couleurs

Qui contempleraient le décor s'il n'y avait pas les odeurs.

Il y a eu mai 68 avec sa grève et le jeu du bouchon

Sous le regard réprobateur du patron.

Je n'oublierai jamais cette nuit du 3 avril

Elle était vouée au péril.

Après avoir partiellement brûlé
Nous étions là, impuissants à contempler.

Avec ses flammes et ses crépitements, j'ai cru la voir capituler

Heureusement le principal a résisté.

En se rapprochant un peu on l'entendrait nous murmurer :

" laissez-moi continuer à vivre et à dominer ".

Alors espérons ne jamais la voir à l'abandon

Sinon j'en aurai des regrets et des frissons.

Et faute de millions
J'aurai contribué à sa destruction.

M.C.

SOLIDARITE EN FAVEUR DES SINISTRES DE LA SOMME

L'Association des Maires de la Charente informe la population que des dons en faveur des sinistrés de la

Somme peuvent être versés au compte ouvert au Crédit Agricole

12406 00148 00271153805 13.

Les dons seront reçus jusqu'au 30 octobre 2001 et reversés entièrement à l'Association des Maires de la Somme qui sera chargée d'en effectuer la répartition.

OBJETS TROUVÉS

Plusieurs objets trouvés sont à réclamer à la mairie (vêtements, téléphones portables, lunettes, clés, ...)

ECOLES

Les vêtements et chaussures " oubliés " ou " perdus " à l'école primaire ont été déposés à la Mairie où les familles peuvent venir les récupérer jusqu'au 31 octobre prochain.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	PILOTE	TEL.	RV MOUTHIERS	Lieu de la rando
Di.16 sept.	Jean LATHIERE	05.45.67.92.53	8 h 30	Déterminé ultérieurement
Di.30 sept.	Critérium FFRP, en Horte et Tardoire		Précisions ultérieures	
D.23-D.30 sept	Euro-randos à STRASBOURG ???...ou ailleurs ? Infos ultérieures ??			

ETAT CIVIL

Naissances

9 juin : Emmanuel CHARHON lotissement la Tonnelle

13 juillet : Théo PARVERIE " le Gué "

24 juillet : Doriane JARTON Chemin du Haut Bois

28 juillet : Florian SOULET " le Châtaignier "

1er août : Pierre MESLIER " le Rosier "

Mariages

21 juillet : Robert COURREGES et Béatrice WANDER

21 juillet : David OSSENDORF et Jessica BARCOUZAREAUD

25 août : Jérôme JUGUIN et Sophie HASSAN

Décès

19 juillet : Gustave BOUREAU " le Portail "

31 juillet : Odette GANNE née ROTURIER impasse de la Frérie

Sur votre agenda...

SEPTEMBRE 2001

28 : 3ÈME ANNIVERSAIRE DU CERCLE DES AÎNÉS

28 : AG CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

OCTOBRE 2001

3 : DON DU SANG À MOUTHIERS

13 ET 14 : FRAIRIE DES VENDANGES

26 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

31 : FÊTE D'HALLOWEEN

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Du samedi à partir de 20 heures au dimanche matin 9 heures.

Et du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.

Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

Médecins de garde

9 sept. : Dr FORGEAUD Nersac 05.45.90.60.77

16 sept. : Dr BRANGER La Couronne 05.45.67.19.39

23 sept. : Dr SACRISTE La Couronne 05.45.67.12.48

30 sept. : Dr COMTE Mouthiers 05.45.67.82.37

7 octobre : Dr VALLAT La Couronne 05.45.67.44.40

14 oct. : Dr ALLIAT Fléac 05.45.91.08.19

21 oct. : Dr FONTANAUD La Couronne 05.45.67.25.17

NB week-end classique : garde de le samedi 12 H à lundi 7 H

Conception, rédaction, mise en page :

Jean REVEREAULT

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

**Le prochain
bulletin**

Il paraîtra début mai. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 septembre.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 novembre pour le n° d'octobre). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.

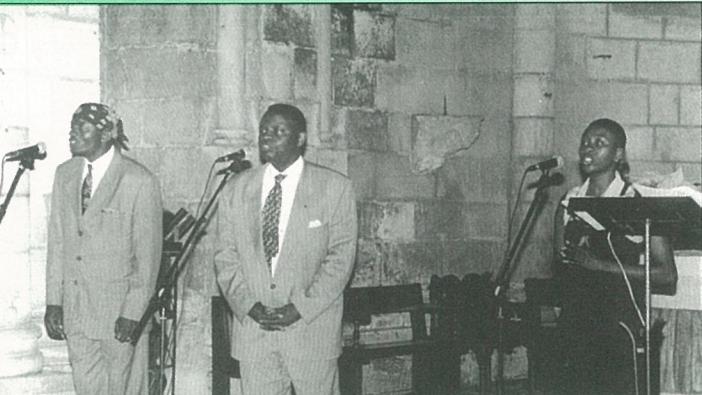
CRÈCHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



"NTONDO SPIRIT"



"ZHAR", vous avez dit ZHAR ; comme c'était beau !



Courant d'air et Calypso, des choeurs à prendre... dans les oreilles..

(Photos Alain PORTE)